

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7538
11 octobre 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 OCTOBRE 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

Dans sa réponse (S/7531) à ma lettre du 26 septembre 1966 (S/7507), Monsieur l'Ambassadeur Rossides semble avoir quelque difficulté à dégager la responsabilité de sa communauté et du Gouvernement de Chypre en ce qui concerne les actes de sabotage et d'incendie volontaire commis récemment en différentes parties de l'île, au cours desquels plusieurs zones boisées entourant des villages turcs ont brûlé et des barrages et pipe-lines fournissant l'eau d'irrigation et l'eau potable à ces villages ont sauté.

Il convient de remarquer que Monsieur l'Ambassadeur Rossides s'est borné dans sa réponse à des protestations oiseuses. A la suite de ces atrocités commises par les usurpateurs chypriotes grecs, les villages turcs en question ont été exposés à des attaques de front des forces armées chypriotes grecques et les fermiers chypriotes turcs qui les habitent seront privés de leur moyen de subsistance pendant des mois, du fait que toute la réserve d'eau retenue par les barrages a été entièrement perdue. Les réservoirs sont en effet alimentés par des cours d'eau qui sont à sec en dehors de la saison des pluies, et il semble que les paysans turcs devront laisser leurs champs incultes malgré les efforts louables déployés par la Force des Nations Unies pour réparer le plus rapidement possible les barrages endommagés.

Ceux qui connaissent l'histoire de la lutte des Chypriotes grecs pour l'Enosis (annexion de l'île à la Grèce) savent que les Chypriotes grecs n'ont aucune honte à tout subordonner à leurs aspirations politiques et à recourir à tous les moyens imaginables pour parvenir à l'Enosis. L'incendie des forêts de Chypre a déjà été utilisé comme tactique militaire par les Chypriotes grecs dans les premiers temps de leur lutte pour l'Enosis. En 1956, par exemple, alors que Mgr Makarios était déjà le chef national de la communauté grecque, que l'actuel

commandant en chef était à la tête de ce qui était alors l'Organisation terroriste chypriote grecque, que l'actuel Ministre de l'intérieur était l'aide de camp du général Grivas et que Monsieur l'Ambassadeur Rossides utilisait la même tactique trompeuse pour défendre la cause de l'Enosis à l'ONU, en un mot alors que les dirigeants chypriotes grecs actuels étaient déjà à la tête de la communauté chypriote grecque, les Chypriotes grecs avaient incendié plusieurs arpents des plus belles forêts de pins de l'île sur les monts Trodos. Monsieur l'Ambassadeur Rossides se souviendra que la presse chypriote grecque avait alors qualifié cet incendie volontaire de grande victoire militaire (!) pour les terroristes chypriotes grecs. Cet incendie délibéré avait provoqué la mort d'une vingtaine de soldats britanniques. Alors, comme aujourd'hui, les incendiaires chypriotes grecs, après avoir atteint ce qu'ils considéraient comme leur objectif, avaient fait volte-face et avaient aidé l'autorité chargée du maintien de la paix dans l'île (les soldats britanniques) à éteindre l'incendie. Ce dont nous sommes témoins actuellement est sans aucun doute la répétition par les Chypriotes grecs des événements de 1956. C'est pourquoi les larmes de crocodile versées dans la lettre en question sur les "magnifiques forêts" de l'île ne doivent tromper personne.

Quant aux déclarations selon lesquelles les habitants des villages turcs auraient montré peu d'empressement à aider à éteindre les incendies, je me bornerai à citer ce qui a été dit à ce sujet dans le "News Bulletin" de la communauté chypriote turque, daté du 16 décembre 1966 : "Les insinuations des Chypriotes grecs sur le peu d'empressement des villageois turcs à aider à éteindre les incendies sont trop puériles pour qu'on doive les réfuter sérieusement; tout homme sensé comprendra qu'aucun Turc ne souhaite risquer sa vie en s'aventurant dans une forêt en flammes infestée de centaines de Chypriotes grecs armés. Là où se trouvent des Chypriotes grecs armés, le risque d'accident fatal est trop grand pour un Turc."

Les déclarations conciliantes que le Ministre des affaires étrangères de la Turquie a faites au sujet de Chypre au cours du débat général étaient formulées en toute bonne foi. Monsieur l'Ambassadeur Rossides et les dirigeants de sa communauté auraient intérêt à les accueillir dans cet esprit et à s'efforcer de donner à la déclaration du Ministre des affaires étrangères son sens véritable, au

lieu de tenter d'exploiter la moindre occasion pour marquer des points sur le plan de la propagande. Ce n'est qu'alors que l'on pourra progresser vers un retour à la normale dans l'île. Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères de la Turquie, "La communauté turque continue à être privée de ses droits les plus élémentaires, la vie et la sécurité des Turcs sont en danger constant, leurs activités économiques sont paralysées et la circulation des marchandises et des personnes (turques) est soumise à des restrictions humiliantes et arbitraires". Tout cela est dû aux méthodes unilatérales et anticonstitutionnelles utilisées par le Gouvernement chypriote grec. La tragique histoire des fouilles injustifiées et sans motif à de nombreux postes de contrôle chypriotes grecs et les restrictions économiques arbitraires imposées aux villes et aux villages chypriotes par le Gouvernement chypriote grec sont exposées de façon vivante aux yeux de tous dans les différents rapports du Secrétaire général. Ces faits sont trop graves pour qu'on les dissimule sous un voile de sémantique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,
(Signé) Orhan ERALP

